

VD_FINDINFO Faillite / 2011 / 10 vom 20. April 2011

VD Tribunal cantonal, 2011-04-20, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_findinfo_Faillite___2011___10

FR: VD_FINDINFO Faillite / 2011 / 10 du 20 avril 2011

IT: VD_FINDINFO Faillite / 2011 / 10 del 20 aprile 2011

Regeste

FAILLITE SANS POURSUITE PRÉALABLE, INSOLVABILITÉ | 174 al. 2 LP, 190 al. 1 ch. 2 LP, 194 LP

Erwägungen

E. 30

ad art. 190 LP; B1SchK 1993, p. 97), qu'en l'espèce, comme on l'a vu, la recourante a laissé s'accumuler des poursuites par 136'429 fr. 10 alors même qu'elle ne dispose d'aucune liquidité, qu'il figure parmi ces poursuites non seulement des créances de salaires, mais aussi d'assurances sociales, que c'est dès lors à juste titre que le premier juge a prononcé la faillite sans poursuite préalable, que le recours doit par conséquent être rejeté, la faillite prenant effet, compte tenu de l'effet suspensif accordé, le 20 avril 2011, à 16 heures 15; attendu que les frais de deuxième instance de la recourante sont arrêtés à 300 francs.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.